

paris 2^e

Vivre ensemble le deuxième arrondissement



tout savoir

Sous les toits, des droits

Vivre dans un logement sûr, propre et adapté à sa famille est un droit que la mairie du 2^e s'efforce de faire respecter.

numéro 46 • juillet-août 2009

4&5 Résultats des élections européennes | Conseils de parents des crèches | Le point sur les antennes-relais
• 6 Le nouveau site Internet de la mairie • 10 Vincent Malléa, un artiste dans le 2^e



VIDE-GRENIERS

Solidaire et festif

Deux adjectifs pour qualifier la nouvelle formule du traditionnel vide-greniers de la mairie du 2^e, qui a lieu cette année les 19 et 20 septembre.

Solidaire, parce que nous avons décidé cette année de mettre en avant les valeurs d'échange et de citoyenneté. Parce que nous voulons aussi faire de cette rencontre entre habitants un moment de remise en cause des modes de consommation habituels. Acheter d'occasion plutôt que neuf, échanger, c'est aussi une connexion étroite

avec l'ensemble de l'activité associative, sociale et culturelle de l'arrondissement, qui sera présentée à cette occasion au sein d'un village associatif.

Un moment de convivialité
Festif, aussi, avec des concerts, des animations pour petits et grands, une fanfare... pour faire de ce week-end

un moment de bonne humeur et de convivialité. Comme tous les ans, le vide-greniers s'étendra de la place de la Bourse à celle des Petits-Pères, en passant par la rue de la Banque. Comme d'habitude, la cour de la mairie sera ouverte aux « Puces des puces », c'est-à-dire aux échanges de jouets et d'objets de puériculture.

nouveau!

- Réservez
- votre stand :
- un formulaire
- est disponible
- à l'accueil ou sur
- le site Internet
- de la mairie.
- Inscription les
- jeudis 10 et 17
- septembre, de
- 16h00 à 19h00,
- et samedis 5 et
- 12 septembre, de
- 10h00 à 12h00.
- Réservé aux
- habitants du 2^e.



HALTE AU GASPILLAGE !

Les élèves de l'École nationale d'industrie laitière de Poligny (Jura) ont confectionné un « gâchis-mètre étalon ». Cette œuvre, née du constat de la masse de pain gâchée en 10 jours dans le restaurant de l'établissement, a été exposée quelques heures place de la Bourse, en présence de J. Boutault et de J.-P. Maurel.



Adaptation de *Cyrano de Bergerac*, place d'Alexandrie et place du Caire, le 29 mai, par la compagnie Les batteurs de pavé. Un spectacle de rue unanimement apprécié.



Démonstration d'escrime dans le cadre du 2^e week-end « Pour le plaisir du sport », place de la Bourse. Les enfants ont même pu ensuite croiser le fer avec un mousquetaire !



Le 3 juin 2009, l'opération Vital'Quartier a été inaugurée, rue Saint-Denis, en présence de Jacques Boutault, des élus du 2^e, de Lyne Cohen-Solal, adjointe au maire de Paris, et de Philippe Ducloux, président de la Semaest.



Lectures, mais aussi dessins pour les enfants des écoles du 2^e, à l'occasion du 6^e Mini Salon du livre de jeunesse organisé par la Scène du Balcon.

Les aînés du 2^e ont joyeusement guinché en mairie, à l'occasion du bal du CAS, après un récital apprécié de Marcel Amont.



Un nouvel élan

Voilà un peu plus d'un an maintenant que la nouvelle équipe municipale est au travail dans le 2^e arrondissement et à Paris. Depuis le mois de mars de l'année dernière, où plus de 68 % des électeurs nous ont fait confiance, notre arrondissement a pris un nouvel élan.

Dans un contexte marqué par la crise économique et ses conséquences – moins de moyens financiers – nous avons continué à innover. Tout en restant à l'écoute des habitants, de leurs besoins, de leurs remarques.

Un journal d'un style nouveau vous est désormais proposé. Le site Internet a lui aussi fait peau neuve et, prochainement, une lettre électronique d'information sera envoyée à tous les habitants qui en font la demande. Celle-ci nous permettra d'être plus proches encore et plus réactifs à l'actualité.

Les premiers comités d'usagers ont vu le jour. Le Conseil des parents des crèches vient d'être installé, il a élu sa présidente et s'est mis au travail en lien avec les directrices de crèche et l'adjointe à la Petite enfance.

Nous avons aussi renouvelé l'offre événementielle, qu'elle soit sportive ou artistique. Les week-ends sportifs organisés place de la Bourse et dans le Sentier ont rencontré un franc succès. Les concerts de musiques actuelles présentés en mairie d'arrondissement, avec le conservatoire Paris Centre, sont venus enrichir notre offre culturelle et s'ajoutent à la saison de lecture, au carnaval, à la Fête de la musique, à l'ouverture des ateliers des artistes (en novembre, cette année)...

Dès la rentrée, vous retrouverez le traditionnel vide-greniers des habitants du 2^e qui sera, cette année, couplé avec le Forum des associations. Encore une occasion de nous rencontrer, de mieux nous connaître et de bâtir un arrondissement où chacun est pris en considération.

D'ici là, je vous souhaite de bonnes vacances et un repos bien mérité.

Jacques Boutault,
maire du 2^e arrondissement de Paris



La question au maire



Joillier rue de la Paix, je constate que les trottoirs de cette rue emblématique de Paris sont abîmés, souvent encombrés de deux roues et de poubelles, et que la chaussée est occupée par des véhicules et des cars en stationnement sur plusieurs files. Ne serait-il pas possible de la réaménager et d'y planter quelques arbres ? **Laurent Baty**

” Effectivement, nos efforts ont porté depuis des années essentiellement sur les quartiers dont les voies étroites et mal entretenues nécessitent une réhabilitation urgente, tel que le Sentier. Vos remarques quant à la circulation et à un réaménagement de la rue de la Paix sont fondées. J'ai alerté à ce sujet la direction de la Voirie et des Déplacements de la Ville de Paris en leur proposant plusieurs pistes de réaménagement et en leur demandant de chiffrer rapidement ce projet. »

Vendredi 7 août
Réunion publique
sur le nucléaire militaire
En mairie

Samedi 8 août
Rupture du jeûne
anti nucléaire militaire
En mairie

Lundi 24 août
Commémoration
du 25 août 1944
En mairie, à 11 h 30

Samedi 5 septembre
Inscriptions au
vide-greniers du 2^e
En mairie, de 10 h 00 à 12 h 00

Samedi 5 septembre
Sport place de la Bourse
Qi Gong de 10 h 00 à 13 h 00
Capoeira de 14 h 00 à 14 h 45
Badminton de 15 h 00 à 15 h 45
Hip-Hop de 16 h 00 à 16 h 45

Dimanche 6 septembre
Sport place de la Bourse
Roller Skate de 10 h 00 à 17 h 00

Jeu 10 septembre
Inscriptions
au vide-greniers du 2^e
En mairie, de 16 h 00 à 19 h 00

Samedi 12 septembre
Inscriptions
au vide-greniers du 2^e
En mairie, de 10 h 00 à 12 h 00

LIRE AU JARDIN



Grands et petits, venez cet été, square Bidault, découvrir les lectures proposées par les bibliothécaires de Charlotte-Delbo : contes, albums d'images...

des caddies entiers de livres pour tous les âges !

Du mercredi 8 juillet au vendredi 28 août – les mercredis de 10 h 00 à 12 h 00 et les vendredis de 14 h 00 à 16 h 00, square Jacques Bidault (18, rue de la Lune).

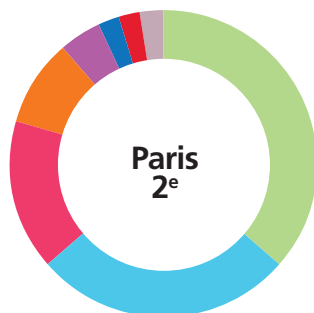
l'actualité : près de chez vous



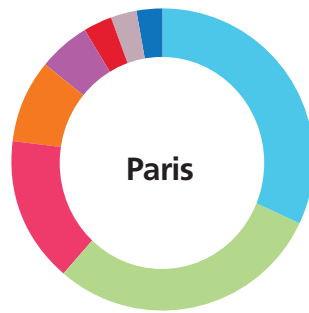
ÉLECTIONS EUROPÉENNES

A voté !

Dans le 2^e arrondissement et sur l'ensemble de la Ville de Paris, voici les scores obtenus par les principales listes.



- Europe Écologie 34,62 %
- Majorité présidentielle 25,62 %
- Parti socialiste 15,09 %
- Modem 8,72 %
- Front de gauche 4,16 %
- Liste de Villiers 2,21 %
- NPA 2,12 %
- Front national 2,11 %



- Majorité présidentielle 29,97 %
- Europe Écologie 27,46 %
- Parti socialiste 14,69 %
- Modem 8,31 %
- Front de gauche 5,05 %
- NPA 2,83 %
- Front national 2,70 %
- Liste de Villiers 2,47 %

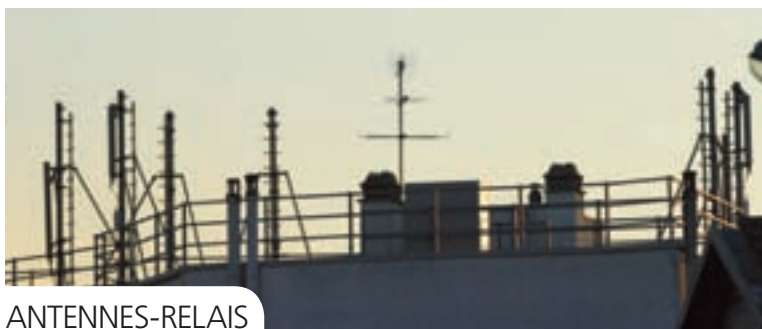
CRÈCHES

Conseils de parents, c'est parti !

Les élections des représentants de parents au Conseil des parents des crèches Thorel et Greneta se sont tenues les 17 et 18 mars derniers. Le vote a désigné 6 parents élus par crèche (3 titulaires et 3 suppléants). La première séance du Conseil s'est tenue le 12 mai en mairie en présence de Christophe Najdovski, adjoint au maire de Paris chargé de la Petite Enfance, de Jacques Boutault, de Roberta Bernard, adjointe à la Petite Enfance, et des autres membres de droit : la coordinatrice

Petite Enfance, le médecin PMI, les responsables des établissements de l'arrondissement. Avec Roberta Bernard, le maire a rappelé les objectifs de cette nouvelle instance : construire une communauté éducative efficace et solidaire autour des enfants. Les parents élus ont procédé à l'élection de leur présidente, Mme Claire Mizrahi, et ont tenu une deuxième séance le 23 juin.





ANTENNES-RELAIS

Le 2^e à l'écoute

Habituellement discrètes, les antennes-relais pour téléphones mobiles ont fait parler d'elles à l'occasion du « Grenelle des ondes ». Qu'en est-il à Paris et dans le 2^e ?

À l'initiative de Denis Baupin, adjoint au maire de Paris chargé du Développement durable, de l'Environnement et du Plan Climat, un comité de 20 « citoyens experts » a été mis en place à Paris pour étudier les risques des ondes électromagnétiques. Son rapport, remis à la Mairie de Paris, contient dix recommandations. Souhaitant que Paris devienne une ville numériquement responsable « en modérant la surenchère des équipements », il demande, entre autres, que soit mis en place le seuil maximal d'émission de 0,6 volts par mètres (contre 41 V/m actuellement),

ainsi que la suppression du WiFi dans tous les établissements publics.

Dans notre arrondissement, Jacques Boutault et Dominique Dussart, adjointe chargée de l'Environnement, ont depuis toujours été très vigilants quant à la délivrance d'autorisation d'implantation d'antennes-relais. Ainsi, l'installation d'un tel équipement à proximité de l'école du 12, rue Dussoubs, a été évitée grâce à l'intervention de la mairie.

En cas de doute, il vous est possible de faire tester les rayonnements dans votre lieu de vie en vous adressant au service de l'Écologie urbaine de la Ville de Paris (Tél. : 01 71 28 50 83).

: en bref

L'ANTENNE DE POLICE DÉMÉNAGE

Les antennes de polices des mairies des quatre arrondissements centraux de Paris ont fermé, sur décision unilatérale de la Préfecture de Police. Elles ont été regroupées 12, quai de Gesvres (4^e). C'est désormais là (ou dans n'importe quel autre arrondissement de Paris) que doivent se déplacer les habitants des 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e pour toutes les opérations liées à l'État civil. La délivrance des cartes grises se fait Place Louis Lépine (4^e).

CANICULE ? PRÉPAREZ-VOUS !

Vous êtes âgé(e) de 75 ans et plus, vous êtes en situation de handicap, vous avez des problèmes de santé ou vous avez peur d'être seul(e) pendant l'été ? Inscrivez-vous ou faites-vous inscrire par un proche dès maintenant auprès des services de la Ville : www.paris.fr ou 39 75.

LES HALLES : ENQUÊTE PUBLIQUE

Les documents de l'enquête publique sur le projet de réhabilitation des Halles sont à votre disposition en mairie jusqu'au 18 juillet. La réunion publique qui s'est déroulée le 22 juin a vu le public présent fortement contester le projet de jardin.

LA POSTE EN TRAVAUX

Durant les travaux sur le site de la rue du Louvre cet été, le bureau de poste de La Bourse reste ouvert le samedi après-midi et les horaires du bureau de la rue d'Aboukir sont étendus. À partir du mois d'octobre, ce sera au tour de ce dernier bureau d'être rénové.



L'été aux centres de loisirs



C'est les vacances ! Et pas moins de 260 centres de loisirs à Paris et 23 espaces natures proches de la capitale accueillent, de fin juin à fin août, les petits Parisiens âgés de 3 à 13 ans pour des activités sportives et de plein air, ainsi que pour des

sorties culturelles. Dans la ville, dans les bois, dans les parcs animaliers, ce sont toujours de grands moments d'aventures et de découvertes ! De véritables projets et des vocations naissent : monter une pièce de théâtre, réaliser un film en équipe, danser le hip-hop... Quatre espaces sportifs permettent de s'initier au tir à l'arc, aux rollers, au VTT, au vélo acrobatique... En juillet et août, les inscriptions se font chaque jour, dans le centre de loisirs dans lequel votre enfant est inscrit. À ne pas oublier non plus : les 43 centres d'animation parisiens, ouverts aussi aux ados.

> En savoir plus : www.paris.fr

WWW.MAIRE2.PARIS.FR

Et maintenant... cliquez !

Visite guidée du nouveau site de la mairie, désormais en ligne.

Quatre rubriques avec menu déroulant pour faciliter vos recherches

Aide à la lecture pour malvoyants

Contactez la mairie

Quatre actualités essentielles du 2^e

Nuage de mots pour aller directement à votre recherche

L'agenda complet des événements à venir

Liens utiles

D'autres actualités du 2^e

Abonnement au fil RSS

Diaporama des événements récents qui ont eu lieu dans l'arrondissement

Carte des principaux équipements municipaux

Abonnez-vous à la newsletter de la mairie !

L'Opération programmée
d'amélioration
de l'habitat (OPAH)
du Sentier va changer
l'image du quartier.

Sous les toits, des droits

Vivre dans un logement sûr, propre et adapté est un droit. Alors que l'application de ce droit est une responsabilité de l'État, la municipalité du 2^e, malgré ses moyens limités, s'efforce de le faire respecter, avec l'appui de la Ville de Paris. Tour d'horizon des actions engagées.

La qualité de l'habitat est un facteur essentiel de la qualité de vie de chacun. Actuellement, différentes actions complémentaires sont engagées dans le 2^e afin de rénover le logement individuel et d'informer les habitants sur l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) du quartier du Sentier. Lancée le 2 février dernier, cette OPAH marque le début d'importants travaux qui changeront l'image de ce secteur.

Ce dispositif d'une durée de quatre ans, mené à l'initiative du maire du 2^e, est élaboré en collaboration entre plusieurs partenaires : la Ville de Paris, l'État, l'Agence nationale de l'habitat et

la mairie d'arrondissement. Il vise à aider les propriétaires et les locataires du parc privé à réhabiliter leur logement et leur immeuble, permettant ainsi de valoriser tout un quartier.

Plusieurs OPAH sont actuellement en cours dans Paris. Dans le 2^e, c'est le quartier du Sentier qui, compte tenu du bâti ancien et dégradé, a été retenu, dans un périmètre délimité par la rue Réaumur, le boulevard Sébastopol, les boulevards Saint-Denis et de Bonne-Nouvelle, et les rues Poissonnière, des Jeûneurs et du Sentier.

Pendant quatre ans, propriétaires et locataires sont ainsi accompagnés concrètement dans leur projet et peuvent prétendre

– sous condition de plafond de ressources – à des financements spécifiques allant jusqu'à 60 % du montant total des travaux. Ceux-ci visent à réhabiliter les parties communes et à améliorer le confort des logements, mais aussi à remettre sur le marché des appartements rénovés et à loyers modérés. Dans le même esprit, l'OPAH comporte d'autres enjeux, comme favoriser l'accessibilité et l'adaptation des logements aux personnes âgées et handicapées, œuvrer en faveur de la prévention des risques d'incendie ou bien encore mettre en valeur le patrimoine de l'arrondissement avec une action spécifique portant sur ses célèbres passages.

...



Panneaux solaires, isolation soignée, chauffage... tout a été pensé rue Blondel pour réduire les consommations d'énergie.

2 questions à



Dominique Dussart

1^{re} adjointe au maire du 2^e, déléguée à l'Urbanisme, au Logement, à l'Environnement, au Développement durable et au Plan Climat.

Quelles sont vos ambitions pour l'arrondissement en matière d'amélioration de l'habitat ?

Je souhaite vivement que l'OPAH Sentier remplisse tous ses objectifs, qu'il s'agisse de la résorption de l'insalubrité ou de la prévention du risque incendie. La réduction de la consommation d'énergie est également un défi essentiel, qui nous permet de mettre en œuvre le Plan Climat territorial de la Ville de Paris. Il est important de rénover en intégrant de nouvelles mesures, comme l'isolation thermique des bâtiments et l'installation de panneaux solaires, qui aident à lutter contre le réchauffement climatique.

Améliorer l'habitat, c'est aussi donner accès au logement social. Que peut faire une mairie d'arrondissement en ce sens ?

Nous ne disposons pas de foncier, notre seule marge de manœuvre est donc la voie de la préemption : nous signalons à la Ville de Paris des immeubles, souvent insalubres, que la Ville rachète et rénove pour créer des logements sociaux. Au cours de la première mandature, nous avons pu ainsi doubler notre parc de logement social. Nous espérons atteindre ce même résultat satisfaisant au cours de ce second mandat.

Priorité aux logements sociaux

En complément de l'OPAH Sentier, l'arrondissement bénéficie de l'action de la SIEMP (Société immobilière d'économie mixte de la Ville de Paris), chargée par la Ville de Paris de résorber l'insalubrité.

Son rôle est d'accompagner des propriétaires dans la réalisation de travaux ou de racheter des immeubles pour les restaurer et les aménager en logements sociaux. D'importants chantiers ont ainsi été engagés rue Beauregard et rue Blondel, ou sont en cours, par exemple, rue du Sentier. Dans le même sens, rue d'Aboukir, la SIEMP a transformé en résidence sociale un hôtel meublé qui n'était pas aux normes de sécurité, et a ainsi apporté une réponse satisfaisante aux besoins de logement d'urgence. Dans certains cas, la SIEMP participe également à la rénovation de locaux commerciaux situés au rez-de-chaussée de ces immeubles, afin d'y réaliser des équipements municipaux.

Maîtriser ses dépenses énergétiques

Aujourd'hui, l'amélioration de l'habitat passe par la réduction des consommations d'énergie. Les habitants du 2^e arrondissement peuvent désormais s'appuyer, depuis janvier 2008, sur l'expertise du réseau des Espa-

ces Info Énergie qui, dans le cadre du Plan Climat territorial de la Ville de Paris et en collaboration avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), accompagnent les propriétaires soucieux de diminuer leurs charges énergétiques tout en améliorant le confort de leur logement.

Dans le 2^e, l'Espace Info Énergie porté par l'Institut de l'écologie en milieu urbain (IDEMU) anime le dispositif « Copropriétés : objectif Climat ! » qui s'adresse aux conseils syndicaux et aux syndicats. Grâce à ce dispositif, la copropriété est accompagnée gratuitement par un conseiller Info Énergie au cours de la préparation et de la réalisation d'un diagnostic énergétique (qui peut être financé à 70 % par la Ville de Paris, l'ADEME et le Conseil régional d'Île-de-France) et tout au long des travaux qui auront été prescrits – comme le changement de chaudière, l'isolation de la toiture ou l'achat groupé de fenêtres. « Nous intervenons actuellement rue d'Aboukir, précise Alexandre Laspreses, chargé de mission à l'IDEMU. La politique de maîtrise des dépenses énergétiques nécessite des travaux ambitieux, cohérents, ainsi que d'avoir une vision à long terme. Les préconisations concernent également de petits travaux, comme le réglage d'une chaudière, qui produisent des effets immédiatement bénéfiques », ajoute le conseiller.

●●● De la rénovation à la prévention

« Dans le Sentier, 510 immeubles pour 4132 logements sont touchés par l'opération, explique Sylvie Fernandes, responsable d'antenne au PACT Paris, association mandatée par la Ville de Paris pour conduire l'OPAH Sentier. Une étude pré-opérationnelle nous a permis d'identifier une trentaine d'immeubles prioritaires, dans un état allant de dégradé à très dégradé. Les autres immeubles sont dans un état moins préoccupant tout en nécessitant cependant une intervention rapide, ou alors dans un état jugé correct mais qui pourrait se dégrader dans les cinq ans à venir. Dans ce dernier cas, nous faisons de la prévention ». À la suite de ce premier inventaire, le PACT Paris a organisé des visites complètes, de la cave aux combles, de chaque immeuble, afin de déterminer précisément les améliorations à apporter. « À cette étude technique, s'ajoute une étude de la gestion de l'immeuble, avec l'aide des syndicats », précise Sylvie Fernandes. Fort de

Grâce à l'OPAH, la réhabilitation des logements permet de remettre sur le marché des appartements rénovés et à loyers modérés.

ce travail de terrain, le PACT Paris a déjà pu lancer des chantiers, notamment rue Beauregard et rue Saint-Denis.

Quant aux propriétaires et aux locataires du secteur qui ont un projet de rénovation, ils peuvent bien sûr faire appel aux professionnels du PACT Paris. Ceux-ci les aideront à réaliser un diagnostic et à monter leur dossier de demande de subventions (voir « En pratique »). « Notre souhait est de toucher toutes les personnes concernées, en particulier celles qui vivent dans des conditions difficiles. Nous sommes ainsi en contact avec le centre d'action sociale, le Point Paris Émeraude ou encore la Régie de Quartier », insiste Sylvie Fernandes.



en pratique

- **Le PACT Paris** assure chaque semaine, en mairie du 2^e, deux permanences d'information, le mercredi de 9h00 à 12h00 et le jeudi de 14h00 à 17h00. Tél. : 0 800 00 60 75.
- **www.siem.fr**
Plus d'informations sur les actions de la SIEM.
- **Contact IDEMU pour le 2^e arrondissement :**
18, rue Francis de Pressensé
75014 Paris
Tél. : 01 40 44 87 60

en direct du 2^e

Ayse H., habitante du quartier Sentier



« Nous habitions autrefois dans un immeuble insalubre et délabré. Expulsés pour cause de travaux, relogés provisoirement dans le 10^e, nous avons pu revenir lorsque ce nouvel appartement nous a été attribué par la commission Logement de la Mairie du 2^e. **Comme j'habite le quartier depuis toujours et que je m'y sens bien,** ça a été une vraie chance ! Les travaux ont été bien menés, tout est calculé pour réduire les dépenses d'énergie... et je peux même cultiver mes légumes bio sur mes petits balcons ! »

Malik Q., habitant du quartier Sentier



« Nous avons vécu 22 ans rue d'Aboukir dans un logement deux-pièces insalubres avec douche et toilette sur le palier... En février 2008, **la mairie nous a proposé d'emménager rue Blondel, dans un immeuble entièrement rénové.** Ma femme, nos trois enfants et moi-même vivons aujourd'hui dans un appartement cinq-pièces très spacieux, bien isolé et propre : ça nous change la vie ! »

Accueillir des artistes dans des locaux en attente de travaux, c'est désormais possible à Paris. L'artiste **Vincent Malléa**, qui travaille sur un projet pour les 25 ans de l'association AIDES, va ainsi s'installer pour quelques mois dans un local du 2^e arrondissement.

Une façon concrète de soutenir la créativité et la citoyenneté.



Un toit pour un talent

Vincent Malléa est un artiste heureux. Il le dit lui-même: « *je vis une période très enthousiasmante de ma vie professionnelle* ». Après quinze ans d'expérience et quelques moments de découragement liés à la difficulté de vivre de son art, il récolte aujourd'hui les fruits de son travail.

L'artiste maîtrise la technique qu'il a lui-même imaginée, un mélange de photographie, de peinture et de collage, que l'on peut comparer au style des artistes Pierre et Gilles. « *Je prends en photo mon modèle en noir et blanc. Puis, je transfère le cliché sur ordinateur et l'imprime morceau par morceau. L'image est ensuite reconstituée et collée sur une toile, colorisée au pinceau et, enfin, vernie* ». Le résultat, qui emprunte autant au réalisme de la photographie qu'à l'imaginaire du peintre, séduit par sa fraîcheur teintée d'humour.

Après avoir réalisé des pochettes de disque, des affiches ou encore des illustrations pour la presse, Vincent Malléa travaille actuellement sur une importante commande passée par l'association de lutte contre le sida, AIDES, une série de 25 toiles qui sera exposée à la fin de l'année dans le cadre de la célébration des 25 ans de l'association. Cet ensemble, qui a pour double thème la prévention de la transmission du VIH et l'année 1984 – année de création de AIDES –, forme une longue fresque et sera dupliqué sur différents supports.

Un bonheur n'arrivant jamais seul, Vincent Malléa vient d'investir un nouvel atelier, prêté par la Ville de Paris et situé dans le 2^e arrondissement. Suite à une proposition faite par les Verts, le Conseil de Paris s'est engagé à réduire le nombre de locaux de la Ville inoccupés car en attente de travaux.

Des associations et des collectifs peuvent donc désormais participer à des appels à projet pour occuper et

Un mélange de réalisme et d'imaginaire teinté d'humour.

animer, sous la forme d'un bail précaire d'une durée de quelques mois, ces espaces vacants. « *Je travaillais jusqu'à présent à mon*

domicile. Bien entendu, c'est très convivial, mais ce n'est pas l'idéal. Dans ce nouvel atelier, je vais pouvoir recevoir mes modèles, des anonymes et aussi des personnalités, dans un plus grand confort. Ce local est grand et lumineux. Mes toiles vont pouvoir sécher dans de bonnes conditions », se félicite l'artiste.

Les modèles vont ainsi se succéder tout l'été rue de Cléry – on chuchote les noms de la princesse Stéphanie de Monaco, de l'artiste Jean-Claude Dreyfus ou encore de la chanteuse Élodie Frégé – avant de découvrir leur visage sur les toiles de Vincent Malléa.

> Découvrez les œuvres de Vincent Malléa sur son site : www.vincentmallea.com

LES VERTS **Le gouvernement supprime la première circonscription**

Le 7 juin dernier, les électeurs Européens ont souhaité que les réponses écologiques à la crise prennent une place plus importante dans les politiques publiques. Dans notre ville, 163 282 habitants (27,5 % des voix) ont mis un bulletin de vote Europe Écologie dans l'urne. Dans le 2^e arrondissement, 34,6 % des voix se sont portés sur les listes écologistes, les plaçant largement en tête. Nous remercions tous ces électeurs. Leur vote confirme que ce ne sont pas avec les vieilles recettes du siècle précédent que l'on répondra aux préoccupations d'aujourd'hui. Il indique que l'écologie est d'abord et avant tout une conjonction réussie entre une triple préoccupation : environnementale, sociale et éthique. C'est ainsi que les Verts conçoivent leur action dans le 2^e arrondissement, à Paris, et particulièrement avec la députée Martine Billard dans la 1^{re} circonscription. Dans ce contexte, le démantèlement de cette circonscription est particulièrement injuste. Le gouvernement veut briser l'influence des écologistes. Incapable de gagner dans les urnes, il préfère tripatouiller le suffrage universel. Pour protester, envoyez un courriel à : circonscription@martinebillard.org

Le groupe des élu(e)s Verts.

PS **Un an au service des Parisiens**

Depuis un an maintenant, les élus socialistes travaillent à mettre en œuvre les engagements pris devant les Parisiens, dans le 2^e arrondissement comme dans le reste de la capitale. Sous l'impulsion de Bertrand Delanoë, la majorité municipale a ainsi engagé la réorganisation de la gestion de l'eau en service public, la mise en place du Plan Climat et d'une agence immobilière à vocation sociale, ou encore la décentralisation de pouvoirs aux mairies d'arrondissement. Dans un contexte de crise économique et sociale, les élus socialistes du 2^e ont fait le choix de la concertation, du rassemblement et du volontarisme politique sur de nombreux projets d'intérêts locaux : Conseils de parents dans les crèches, renforcement des Conseils de quartier, relance du Comité d'initiative et de consultation d'arrondissement (CICA), mais aussi au sujet des problèmes de sécurité de la rue Saint-Denis ou à propos des questions d'occupation de l'espace public de la rue Montorgueil. À chaque fois, nous agissons pour améliorer le quotidien des Parisiens, avec le souci constant du dialogue et de l'efficacité. **S. Wiewiorka, P. Schapira, M. des Gayets, R. Bernard, F. Ribard et L. Bureau** – www.elusps-paris2.net – contact@elusps-paris2.net

PC **Défendre le repos dominical**

Encore une fois, le gouvernement profite des vacances pour faire passer ses textes les plus rétrogrades. Au menu de ce mois de juillet : la remise en cause du repos dominical. Des contournements de ce droit, souvent frauduleux, existent déjà. Il s'agit aujourd'hui de légaliser l'octroi de dérogations dans les grandes villes où il existe « une habitude de consommer le samedi et le dimanche ou un flux de clientèle important le week-end », ce qui concerne directement Paris. Ce texte qui se prétend porteur de « libertés » en offrant la possibilité de travailler le dimanche aux « volontaires » est un piège pour les salariés dont les heures du dimanche seront bientôt payées comme les autres. Vu le niveau des salaires, les temps partiels imposés – aux femmes notamment –, la précarité des jeunes, des étudiants et la hausse du chômage, comment affirmer que travailler le dimanche puisse être un choix ? Que restera-t-il de la vie privée et sociale des salariés et de leur entourage ? Quid des associations sportives, culturelles, dont les activités se déroulent le dimanche ? Au Parlement, les élus communistes s'opposeront à ce texte et, à Paris, ils voteront contre les demandes de dérogations.

Anne Sabourin, conseillère du 2^e arrondissement – anne.sabourin@paris.fr

UMP **L'antisarkozysme primaire ne paie plus !**

Les élections intermédiaires ne sont pas favorables au pouvoir en place. La victoire des listes de la majorité présidentielle est donc à souligner. La droite réédite le score de Nicolas Sarkozy au premier tour de l'élection présidentielle. Le Modem, le NPA, le Parti socialiste et quelques média spécialisés dans l'antisarkozysme primaire nous annonçaient que ce scrutin serait l'occasion d'une sévère sanction. Il n'en est rien ! Par contre, l'électorat du Modem s'étirole et celui du Parti socialiste s'effondre. À Paris, le PS de Bertrand Delanoë n'est en tête dans aucun des 20 arrondissements. Voilà qui achève l'autorité du maire de Paris. Dans le 2^e, le maire domine sa majorité. Mais, combien de temps la liste écologiste va-t-elle maintenir l'attelage hétéroclite entre l'Européen et libéral convaincu et l'opposant à la constitution européenne et gauchiste extrême, José Bové ? Pour la droite et le centre, le résultat de cette élection est un encouragement. Il nous permet de poursuivre le rassemblement et d'inciter ceux qui ne l'ont pas encore fait à s'inscrire sur la liste électorale du 2^e. Bonnes vacances à tous !

Christophe Lekieffre – Christophe.lekieffre@free.fr – 06 60 95 33 17

« Grâce au
MICROCRÉDIT PERSONNEL
DE LA MAIRIE DE PARIS
je peux payer
ma formation. »

Violaine, 39 ans

LE MICROCRÉDIT PERSONNEL,
Le mini-prêt qui vous aide à rebondir.

